



ANNEXE A LA DELIBERATION

NOTE METHODOLOGIQUE

DEFINITION DE LA MISSION

La commune de **Veuzain sur Loire** a confié à la société Fidélia Consulting France une mission d'étude graphique et de relevé des mètres de voirie.

Ce relevé entre dans le calcul de la Dotation Solidarité Rurale (DSR) et présente un intérêt primordial pour la commune.

Cette mission consiste à identifier l'ensemble des voies, de les cartographier, d'effectuer un mètre linéaire de chaque voie et de calculer l'impact financier.

Le linéaire de voirie pris en considération est défini de la façon suivante :

- la voirie communale recouverte ouverte à la circulation publique
- les chemins recouverts de plus de 4 ml de largeur ouvert à la circulation publique
- la voirie circulaire de parking
- les contres allés longitudinales de stationnement
- les zones de stationnement latéral sur chemins départementaux
- les zones de stationnement latéral séparées d'une bordure franchissable sur voies communales
- la longueur médiane d'un giratoire déduite de la largeur des voies d'accès
- les lotissements privés ouvert à la circulation publique
- les liaisons circulables recouvertes (sans régime identifiable) reliant deux voies principales
- les voies vertes et pistes cyclables affectées à la circulation générale.

ORGANISATION

Pour l'exécution de cette mission la société Fidélia Consulting France mandate le bureau d'étude EDMS qui met en place une équipe capable d'apporter les réponses techniques au projet.

Jean-Luc REZEAU,

58 ans, gérant de la Sarl EDMS,

DUT Génie Civil

17 ans de Direction de Services Techniques au sein de Collectivités locales et intercommunales

4 ans, responsable commercial à la société COLAS

Marion CARRE, 37 ans, Technicienne depuis 8 ans dans la société EDMS, en charge du suivi des études et des logiciels spécifiques (SIG, SIGNAL, etc)
Formation BTS en technologie nouvelle

Fabienne SUBILEAU, 58 ans, ADV,

Pour cette mission le chef de projet nommé est **Mr Jean-Luc REZEAU.**

LES MOYENS

Le bureau d'étude est doté d'un système d'information géographique (SIG), le logiciel **Géographix.net.**

Ce logiciel permet d'exploiter les fichiers vectoriels les plus courants, du type EDIGEO, de chaque commune (les fichiers EDIGEO étant le support graphique du cadastre).

Geographix permet un grand nombre de fonctionnalités et particulièrement les mesures de distance.

Les logiciels bureautiques EXCEL, WORD.

Un odomètre WM-12M n° 02.10.476 Certificat d'examen de type LNE-13874 rev .0 de 2010

LE DEROULEMENT DE LA MISSION

Le procédé retenu s'effectue en quatre phases

1°phase

- Une étude des fichiers EDIGEO comprenant la mesure de toutes les voies recouvertes (bitumées, empierrées, ensablées, grave...) et ouvertes à la circulation publique,
- Le relevé sur plan de toutes les interrogations (appartenance, revêtement, liaison) pouvant être sujet à prise en charge suivant la définition ci-dessus,
- La nomination et numérotation des voies.

2°phase

- Une réunion de travail avec les services de la commune pour la mise en commun des interrogations,
- La vérification de la prise en charge des travaux de voirie de moins de deux ans,
- La mesure physique des impasses,
- La mesure physique des voies de lotissements privés ou publics (seuls les lotissements strictement privés ne sont pas à pris en compte, il s'agit très souvent de lotissement avec barrière et autonome énergétiquement (eau, électricité, OM...),

- La mesure physique des voiries de parking,
- La mesure physique des parkings longitudinaux bordant les voies départementales,
- L'intégration des voies vertes et pistes cyclables définies par le Conseil Départemental,
- La mesure physique des chemins recouverts (bitumés, empierrés, sables, grave...).

3°phase

- Le repérage cartographique des voies prise en compte,
- Le fichier informatique EXCEL définissant le nom de la voie, la longueur,
- Le montage du dossier.

4°phase

- L'impact financier et la mise à disposition des projets de délibérations.